

Outil de positionnement à l'entrée dans le métier et de développement professionnel: descripteurs du degré d'acquisition des compétences professionnelles observables

Références

- Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
- Arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Enjeux

Ce document propose des descripteurs des compétences professionnelles observables à l'entrée dans les métiers du professorat et de l'éducation adossés au référentiel métier du 1^{er} juillet 2013. Il a été élaboré par un groupe national mixte composé de maîtres formateurs, de conseillers pédagogiques, d'inspecteurs généraux des premier et second degrés, d'inspecteurs de l'éducation nationale, d'inspecteurs pédagogiques régionaux, d'universitaires responsables de la formation dans les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) et d'enseignants débutants.

Conformément à l'approche par compétences qui sous-tend le référentiel, selon laquelle « *[c]elles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.* », ce document permet à tous les acteurs de la formation de cerner objectivement le degré d'acquisition des compétences professionnelles à l'entrée dans le métier et au cours des premières années d'exercice. Pour chaque compétence, des descripteurs identifient les attitudes et les gestes professionnels observables en situation d'exercice du métier.

Objectifs

Ce texte vise à mieux accompagner tous ceux qui débutent dans le métier et à sécuriser les premières années de leur parcours professionnel.

Il fournit aux professeurs et aux conseillers principaux d'éducation un outil d'auto-observation et d'auto-positionnement au regard du référentiel ; il leur permet de consolider et de développer leurs compétences au cours d'un processus continu débuté en formation initiale et poursuivi tout au long de la carrière.

Il permet également aux formateurs de construire le projet d'accompagnement des professeurs et des conseillers principaux d'éducation débutants à partir d'une description précise des pratiques professionnelles de référence et en situation d'observation d'exercice du métier. En aucun cas, il ne doit être utilisé comme une grille d'évaluation : il s'agit d'un outil au moyen duquel l'observation peut être séquencée dans le temps.

Utilisateurs

Ce texte s'adresse à plusieurs catégories d'utilisateurs :

- les formateurs impliqués dans l'accompagnement personnalisé des stagiaires, et en particulier des professeurs stagiaires et les personnels d'éducation stagiaires, selon la modalité du tutorat mixte ;
- les formateurs qui interviennent en formation initiale et en formation continue dès lors qu'ils ont affaire à des enseignants et des personnels d'éducation débutants ;
- les personnels de direction et les équipes pédagogiques des écoles et des établissements accueillant des stagiaires ;
- les étudiants bénéficiaires d'un emploi d'avenir professeur et les personnels qui débutent dans le métier, qu'ils soient contractuels ou titulaires d'un concours de recrutement et d'un diplôme autre que le master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » ;

Ainsi, ce texte constitue un outil de dialogue commun à tous les acteurs de la formation et facilite la mise en place d'une réflexion partagée et la création d'une culture professionnelle commune.